Envoyé en préfecture le 15/03/2023
Reçu en préfecture le 15/03/2023
Publié le 15/03/2023
ID : 048-214800393-20230228-D_2023_019-DE

MAIRIE DE CHANAC

Délibération n° 2023_019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-huit février,
Le Conseil Municipal de la Commune de Chanac (Lozère), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Philippe ROCHOUX, Maire.

10 Présents : Catherine BOUTIN, Claire CORDESSE, Colette CROUZET, Jérôme JACQUES, Noël LAFOURCADE, Annick MALAVIOLLE, Manuel MARTINEZ, Christian MOLANDRE, Philippe ROCHOUX, Lydie ROUJON.

4 Absents excusés : Florence FERNANDEZ ayant donné pouvoir à Noël LAFOURCADE, Marie-José GUILLEMETTE ayant donné pouvoir à Catherine BOUTIN, Vincent LACAN ayant donné pouvoir à Philippe ROCHOUX, Philippe MIQUEL.

1 Absent : Manuel PAGES.

Secrétaire de séance : Catherine BOUTIN.

Objet : rénovation éclairage stade du Chambon

Monsieur Jérôme Jacques présente le projet de rénovation de l'éclairage du stade de football du Chambon s'inscrivant dans la démarche d'économie d'énergie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE le projet de rénovation de l'éclairage du stade de football du Chambon dont la première estimation s'élève à 81 621,75 € HT.

SOLLICITE les financements nécessaires à la mise en œuvre de ces travaux auprès de l'ensemble des financeurs potentiels et notamment auprès de l'Etat (DETR/DSIL), du Fonds d'Aide au Football Amateur (FFF) et du SDEE 48.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son Adjoint à signer l'ensemble des pièces relatives à cette opération.

La secrétaire de séance, Catherine BOUTIN	Le Maire, Philippe ROCHOUX
	MAIRIE de CHANAC 48 (Lozère)